



En collaboration avec la Commission Droits Fondamentaux de l'UJA

**La protection des droits sociaux fondamentaux par le droit
européen :**

Maison du Barreau le 14 juin 2010, Place Dauphine, 2 rue de Harlay 75001
Paris, Salle Gaston Monnerville
18h30 / 20h30

1) L'application de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe
par le Comité Européen des droits sociaux :

Monsieur Jean-Michel BELORGEY, Rapporteur général du Comité européen
des droits sociaux, Président de la Section du Rapport et des Etudes du
Conseil d'Etat

2) La Charte des droits fondamentaux de l'UE : le contenu des droits
sociaux, l'applicabilité de la Charte après l'entrée en vigueur du traité
de Lisbonne :

Monsieur Pierre RODIERE, Professeur à l'Université Paris I Panthéon
Sorbonne

Modérateur :

Christophe PETTITI, Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du
Barreau de Paris

Ouverture :

Emmanuelle CERF Commission des droits fondamentaux de l'UJA

Formation continue : 2 heures

Sur inscription préalable : Christophe Pettiti
Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du Barreau de paris
chpettiti@pettiti.com Fax 01.45.05.21.54
Inscription gratuite dans la limite des places disponibles